

# *Compte-rendu du Conseil Municipal*

## *Du mardi 20 mai 2014*

**Excusés : Morel Nicolas, Jacky FLEURY (jusqu'à 20h50)**

**Absence : Néant**

**14/15 présents 13/15 jusqu'à 20h50**

*En préambule, Il est fait part des remerciements de la famille PAVARD en raison du décès de Stanislas dit « Stany ». Paix à son âme.*

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Nous proposons la titularisation de notre Directeur de l'ALSH. Il est fait un historique de son recrutement et de ce qui s'est pratiqué pour d'autres personnes recrutées antérieurement et titularisées quasiment dès la première année.

Notre Directeur est à la tête de l'ALSH depuis sa création (2009). Il a fait ses preuves et, d'autant plus que nous sommes « hors cadre » car nous devrions, chaque année, faire un recrutement via le centre de gestion de La Mayenne. C'est ce que nous pratiquions mais en reconduisant Ludovic tous les ans sans jury de recrutement préalable. En ayant le statut de stagiaire, nous le payions moins cher qu'un titulaire et sans forcément les mêmes qualités démontrées et reconnues.

Il est tout de même énoncé les avantages et risques :

- Nous pourrions perdre Ludovic à la suite de sa titularisation
- Nous pourrions également le perdre si nous le laissons dans ces conditions de recrutement
- Ludovic est en train de passer son concours

Pour cela, il est proposé de délibérer en acceptant sa titularisation à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2014**. Nous souhaitions à partir du 1<sup>er</sup> juillet (date d'anniversaire du recrutement 2009), mais étant trop court dans les délais, nous avons préféré décalé.

Nous délibérons :

**Pour : 13**  
**Contre : 00**  
**Abstention : 00**

*Ludovic a été prévenu de notre décision et nous remercie.*

## **CONVENTION POINT LECTURE**

Nous devons délibérer sur la convention qui nous lie avec la Communauté de Communes du Pays de Mayenne (CCPM). La CCPM ayant la compétence « culture », nous loue indirectement notre infrastructure (bibliothèque) que nous mettons à disposition de nos habitants, mais aussi des habitants de la CCPM.

Nous délibérons :

**Pour : 14**  
**Contre : 00**  
**Abstention : 00**

## **ELECTIONS EUROPEENNES**

Nous devons prévoir les permanences des élections européennes du dimanche 25 mai 2014. Nous réfléchissons à deux types de permanences :

- Soit une permanence de 2.5 heures
- Soit une permanence de 2.0 heures (solution retenue)

08h00 / 10h00 : Véronique, Nicolas MOREL, Grégory

10h00 / 12h00 : Natacha, Cédric, Bertrand

12h00 / 14h00 : Sandrine, Isabelle, Jean-François

14h00 / 16h00 : Philippe, Cédric, Grégory

16h00 / 18h00 : Hélène, Jacky, Jean-François

## **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Deux DPU (Droit de Préemption Urbain) sont à l'étude. Il est expliqué qu'au vote du PLU, le droit de préemption a été voté mais seulement à la décision du conseil municipal et non à la seule décision du maire (plus simple, mais qui pourrait être insidieuse). Ne souhaitant cela, les DPU seront vus à chaque fois qu'une maison sera en vente sur notre village. Nous pourrions débattre et discuter sur les intérêts ou non de préempter sur une tierce vente.

- Vente CAUSERET (rue de la mairie)
- Vente PERRIN (allée Emeraldine)

Nous proposons, suite au débat, de ne préempter sur aucune des ventes.

Nous délibérons : *(sur les deux DPU)*

**Pour : 14**  
**Contre : 00**  
**Abstention : 00**

## **CHANTIER ARGENT DE POCHE**

Les chantiers « argent de poche » étaient d'actualité sous la précédente mandature. Nous proposons que des personnes s'en occupent et débattons sur la pérennité de ce fonctionnement. Des adolescents de 16 à 18 ans peuvent travailler durant les vacances scolaires pour une rémunération de 5 € / heure.

Isabelle propose de s'en occuper. Il faudra également se mettre en lien avec nos employés pour connaître les besoins. Le but, aussi, est de faire connaître le monde du travail à nos adolescents.

## **ECOLE**

Christophe expose les différents devis pour des films sur vitres et des protections visuelles vers les toilettes des maternelles. Les devis sont trop onéreux et nous réfléchissons à obturer une porte-fenêtre avec un film opaque afin que les enfants sur la cour de récréation ne puissent avoir une vue sur les toilettes.

Côté intérieur, il restera à nos employées et / ou les institutrices de veiller à ce qu'il n'y ait pas de « voyeurisme ».

## **REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

Nous devons délibérer sur la réforme des rythmes scolaires. Un bilan est fait de nos 3 rencontres du COPIL et de la décision d'organisation des institutrices. Bien entendu, il est relaté l'aspect financier avec une synthèse faite sur les coûts de cette réforme et ce, sur les ressources humaines. 24.000 € si nous pratiquons les TAP et les 4\*1h00.

Nous proposons le refus des TAP et souhaitons rester comme actuellement

*Un courrier a été fait à la DASEN pour l'informer que nous changions d'avis sur la mise en place des TAP et que nous voulions rester à la semaine à 4 jours.  
A voir en COPIL / Elus pour la nouvelle organisation hebdomadaire.*

Nous délibérons :

**Pour : 12  
Contre : 02  
Abstention : 00**

\*\*\*\*\*

## **QUESTIONS DIVERSES**



# **QUESTIONS DIVERSES**

## **Personnel communal**

Sur le dossier de Madame CRESPO, nous n'avons pas de nouvelles. Sont-elles bonnes ?

## **VC n°107 « Les Châtaigniers »**

Nous proposons une rencontre avec les élus de MOULAY sur les lieux. Date prévue le mardi 27 mai 2014.

*Nous nous sommes rendus sur place et délibérerons définitivement sur diverses solutions en conseil municipal le mardi 24 juin 2014*

## **Salle communale**

Des devis sont présentés pour le changement des fenêtres et issues de secours. Thierry s'occupe de faire d'autres devis.

Il a été fait un bilan sur les devis d'électricité. Sommes toujours en attente de devis complémentaires.

## **Bulletin communal**

Nous faisons un point sur son avancée. Nous souhaiterions qu'il soit distribué avant début juillet 2014. A suivre...

**Prochain Conseil le mardi 24 juin 2014 à 20h15**